

Un chèque de 500€ pour réaliser le rêve d'un enfant

La contribution du "Speedy club" à "Rêves" (association qui réalise les rêves des enfants atteints de maladie grave), est devenue quasiment pérenne. C'est en effet un chèque de 500€ qui vient à nouveau d'être remis à Jean-Christian Portogallo, le président départemental de la délégation.

Une participation due à la célèbre foulée venelloise que le club organise depuis maintenant 18 ans. 468 participants ont ainsi apporté leurs contributions pour avoir participé aux circuits de 5,8 km et 10 km de la dernière course.

C'est évidemment avec satisfaction que Jean-Christian Portogallo a accueilli cette manne exceptionnelle rappelant les besoins à satisfaire. Énumérant avec fierté quelques souhaits ré-



Les Foulées du "Speedy club" ont rapporté 500€ à l'association "Rêves" qui redonne de l'espoir aux enfants malades. / PHOTO S.L.

cemment réalisés (et ceux de plus en plus nombreux à accomplir). "Depuis sa création, il y a vingt ans, ce chiffre est croissant, précise le président. Au bout des dix premières an-

nées, ce sont 1000 rêves qui avaient été accomplis. En 20 ans, nous atteignons le chiffre de 4000.

"Nous sommes sollicités pour 500 actions par an et ne pou-

vons en réaliser que 350 par manque de financement. D'où la nécessité d'être soutenu par les associations à l'occasion de leurs manifestations. Les 500€ du Speedy club permettront au jeune Sacha, 11 ans, de rencontrer les footballeurs de l'équipe de France", a tenu à préciser Jean-Christian Portogallo.

Nul doute que les coureurs venellois auront à cœur de renouveler l'opération et prévoient d'ores et déjà les futures manifestations.

S.L.

Le Speedy club participe lundi à l'organisation des feux de la Saint Jean, avec récupération de la flamme à Saint-Cannat pour la transporter au relais d'Aix-en-Provence et descendre le cours Mirabeau (à 22h).
Contact au 06 63 27 28 89.